

# EUROPE ÉCOLOGIE AU PARLEMENT EUROPÉEN 2014-2019 / BILAN À MI-MANDAT



#### MICHÈLE RIVASI

Professeure agrégée en biologie, ancienne élève de l'école normale supérieure de Fontenay-aux-Roses et professeure d'IUFM, cette scientifique confirmée a fondé la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (CRIIRAD) après l'accident de Tchernobyl de 1986. Elle est également Vice-Présidente du Centre de recherche indépendant sur les rayonnements électromagnétiques (CRIIREM) et fut directrice de Greenpeace France. Ancienne députée de la Drôme, elle est élue au Parlement européen en 2009 et en 2014 de la région Sud-Est.

En tant que membre des commissions Environnement, santé publique et sécurité alimentaire et Industrie, énergie et recherche, ses travaux portent sur le nucléaire et les gaz de schiste ainsi que sur l'accès aux médicaments, les conflits d'intérêts dans le domaine de la santé ainsi que les ondes électromagnétiques.

#### YANNICK JADOT

Après des études d'économie à l'université Paris-Dauphine, il travaille plusieurs années au Burkina Faso et au Bangladesh, dans une ONG de solidarité internationale et participe à la construction du mouvement altermondialiste. En 2002, il rejoint Greenpeace France comme directeur des campagnes. Durant le Grenelle de l'Environnement, il est l'un des principaux négociateurs associatifs. En 2008, il quitte Greenpeace pour co-fonder Europe Écologie et fait campagne pour les élections européennes en tant que tête de liste de la région Ouest. Il est réélu en 2014.

En tant que Vice-Président de la commission du Commerce international, il est le porte-parole des écologistes européens sur les accords de libre-échange conclus par l'Union européenne (CETA, TAFTA, JEFTA). Il travaille également au sein des commissions parlementaires Industrie, energie et recherche et Pêche du Parlement européen sur les questions ayant trait au climat, à la transition énergétique ou à la préservation des espèces marines.

#### KARIMA DELLI

Originaire de Tourcoing dans le Nord, elle fait ses premiers pas en politique au sein des collectifs militants comme Jeudi noir ou Sauvons les riches dont elle est membre fondatrice. En 2009, elle devient l'une des plus jeunes élues du Parlement européen grâce à la dynamique Europe Écologie lancée par Daniel Cohn-Bendit. En 2014, elle est réélue dans l'euro-région Nord-Ouest. Elle travaille au Parlement européen dans les commissions parlementaires Droits des femmes et égalité des genres, Emploi et affaires sociales et préside la commission Transports et tourisme.

Au sein de ces commissions, elle travaille sur les questions de mobilité durable, sur le scandale du dieselgate et de la pollution de l'air ainsi que sur la lutte contre le dumping social et pour la protection des travailleurs; elle s'engage également en faveur d'un revenu minimum en Europe ainsi que pour l'égalité des genres et contre la pauvreté.



#### **PASCAL DURAND**

Après avoir milité, dès le lycée, pour la sortie du nucléaire et avoir exercé en tant qu'avocat pendant vingt-cinq ans au barreau de Paris, il se lance dans l'aventure écologiste aux côtés de Nicolas Hulot lors du lancement du Pacte écologique. Il co-fonde Europe Écologie avec Dany Cohn-Bendit et prend la direction de la campagne des européennes de 2009 où les écologistes atteignent le score historique de 16.28%. Elu porte-parole d'EELV en 2011, puis secrétaire national en 2012-2013, il devient député européen pour l'euro-région lle-de-France et hors de France en 2014. Il a fait des travaux sur la transparence, les conflits d'intérêts et la protection des lanceurs d'alerte une priorité de son mandat dans la commission Affaires juridiques ainsi que dans le cadre de la commission d'enquête sur les Panama Papers et l'évasion fiscale.

Egalement membre de la commission Marché intérieur et protection des consommateurs, il travaille sur la durabilité des produits et les droits des consommateurs ainsi que sur la question du bien-être animal.

#### **EVA JOLY**

Juge d'instruction au pôle financier de Paris, elle a notamment instruit les affaires Crédit Lyonnais et Elf Aquitaine. Dans les années 2000, elle s'engage dans un long travail de mobilisation pour la transparence et contre les paradis fiscaux. Principale animatrice de la déclaration de Paris contre la corruption, elle collabore aux travaux de plusieurs organisations internationales et a conseillé les gouvernements afghan. norvégien et islandais sur ces questions. Candidate à l'élection présidentielle de 2012, elle est élue au Parlement européen en 2009 et en 2014 pour la région Île-de-France. Vice-Présidente de la commission d'enquête sur les Panama papers et membre de la commission parlementaire Affaires économiques, la justice fiscale représente un de ses combats-clefs au même titre que la régulation financière.

En commission Libertés civiles et affaires intérieures, elle travaille tant sur les réformes européennes en matière d'asile et de migration que sur la lutte contre le terrorisme et la surveillance de masse.

#### JOSÉ BOVÉ

Agriculteur et syndicaliste installé dans les années 70 au Larzac, il est une figure célèbre du mouvement altermondialiste et anti-nucléaire. Il participe à la création de la Confédération paysanne et atteinte une notoriété certaine dans la lutte contre les OGM et l'agriculture industrielle. Candidat à l'élection présidentielle de 2007, il rejoint le rassemblement des écologistes pour les élections européennes en tant que tête de liste de la région Sud-Ouest et est élu député européen en 2009, puis à nouveau en 2014.

Membre de la commission parlementaire du Contrôle budgétaire et de celle de l'Agriculture, il fait des organismes génétiquement modifiés (OGM), de la crise laitière, du revenu des paysans et de la Politique agricole commune ses priorités au même titre que les accords de commerce et la lutte contre l'extraction des gaz de schiste.

# EDITO 2017, année européenne

La moitié du mandat des parlementaires européens comme des Commissaires européens « de la dernière chance », respectivement élus et nommés en 2014, s'est écoulée. Marquée par de multiples rendez-vous électoraux, l'Europe fait face à l'assaut de partis d'extrême droite dans différents pays, signes alarmants de la montée des populismes. Nous avons vu accéder à la Maison Blanche un homme porteur d'une idéologie rétrograde et égocentrique, imperméable à toute rationalité lorsqu'il désengage les États-Unis de l'accord de Paris. Nous avons vu les Syriens subir le feu des bombes de Bachar Al-Assad et Vladimir Poutine dans le plus grand silence de l'Europe, posant plus que jamais la question de l'indépendance et de la réponse européenne face au régime russe. Ce silence est d'autant plus choquant face aux multiples prises de parole contre les réfugiés et migrants auxquels on refuse un accueil digne et humain sur notre sol. De l'ininterrompue crise grecque au douloureux divorce du Brexit, le vivre-ensemble européen est mis à l'épreuve par des agendas nationaux inconséquents et aveugles aux impératifs de dialogue, de coopération et de solidarité dictés par nos valeurs comme par l'état du monde.

Car ce monde est fait d'interdépendances, où des femmes et des hommes partagent une communauté de destin, en Europe comme ailleurs, confrontés au dérèglement climatique, à l'épuisement des ressources, aux inégalités sociales, ou encore au crime organisé et à l'injustice fiscale. Impossible de nier cette réalité car c'est nous priver de la capacité collective d'agir. Mais promettre d'y répondre par l'imposition des solutions ultralibérales à travers, entre autres, les accords de libre-échange et en sacrifiant des outils de protection et de redistribution tels que la taxe sur les transactions financières ne dupe plus personne. En tant qu'élus européens écologistes, nous refusons de voir l'Europe réduite à un objet déchiré entre ceux qui honnissent le nécessaire partage de souveraineté qu'elle implique et ceux qui veulent préserver un instrument dévoyé pour servir l'intérêt d'un petit nombre. Nous voulons « faire l'Europe » non pas en tant que totem ou tabou, mais en tant qu'espace démocratique rendu aux citoyen-ne-s pour enfin prendre des décisions politiques qui les servent.

À travers nos travaux parlementaires, comme dans les temps de mobilisation, nous poursuivrons avec conviction et fermeté ce travail pour qu'en 2019 les Européen-ne-s puissent choisir leur projet, celui défini pour l'intérêt général européen.

La délégation Europe Ecologie

## SOMMAIRE

#### HARO SUR LES POLLUTIONS

#### P4

Face aux pollutions, reprenons le pouvoir sur notre santé!

#### P5

Nos poumons valent plus que leurs profits!

#### P6

Ne laissons plus l'industrie chimique nous rendre malade!

## POUR LA JUSTICE SOCIALE

#### P7

Pour une Europe qui protège nos droits sociaux!

#### P8

L'évasion fiscale empêche le financement de la transition écologique : arrêtons-la!

#### P9

Héros ordinaires de nos démocraties, les lanceurs d'alerte doivent être protégés!

#### UN MODÈLE DE TRANSITION SOLIDAIRE

#### P10

Si nous sommes ce que nous mangeons, évitons d'en devenir malades!

#### P11

Remettons l'économie à sa place, sortons de la finance folle!

#### P12

Énergie/Climat : les belles paroles doivent maintenant faire place aux actes !

#### L'EUROPE DES DROITS HUMAINS

#### P13

Baser la démocratie sur l'état de droit et le respect des libertés individuelles : notre priorité!

#### P14

Pour une Europe solidaire : un accueil digne et humain des migrant-e-s!

#### P15

Pour commercer autrement, respectons les droits de tou-te-s!

## HARO SUR LES POLLUTIONS

De graves maladies se développent et sont des conséquences directes de notre modèle de développement et des polluants auxquels nous sommes quotidiennement confrontés. Nous faisons de l'amélioration de la qualité de notre environnement un moyen privilégié de protéger la santé des Européen-ne-s.

AVEC 53 % DES DÉCÈS.

CAUSE DE MORTALITÉ

**DANS L'UNION** 

LE CANCER EST LA PREMIÈRE

D'ORIGINE PROFESSIONNELLE

# Face aux pollutions, reprenons le pouvoir sur notre santé!

#### Si le travail c'est la santé, cessons de nous tuer au travail

Trouver des alternatives aux produits toxiques et les supprimer aussi vite que possible du marché est une priorité ardemment défendue par les écologistes. Et ce d'autant plus que les agents chimiques cancérigènes sont partout : dans nos champs, sur nos routes, dans nos maisons. Pire, ils sont mêmes sur notre lieu de travail, contredisant le fameux dicton "Le travail c'est la santé". Avec 53 % des décès, le cancer

est la première cause de mortalité d'origine professionnelle dans l'Union, c'est donc le risque le plus important pour la santé des travailleurs dans l'Union européenne : 100 000 travailleurs sont touchés chaque année. Pour mieux protéger les travailleurs

contre les agents chimiques cancérigènes, la Commission a proposé de modifier la directive sur les agents cancérigènes et mutagènes en vue de limiter l'exposition à 13 de ces agents sur le lieu de travail dans le but de protéger les 20 millions de travailleurs européens qui y sont exposés. Mais, dans l'Union européenne, la détermination de ces valeurs limites découle des recommandations d'un comité officiel largement inconnu, le Comité scientifique en matière de limites d'exposition professionnelle (Scoel). Or, la majorité de ses experts (15 sur 22) entretient des liens avec les secteurs industriels directement concernés par les substances sou-

mises à leur évaluation, se trouvant ainsi dans une situation de conflits d'intérêts inacceptable et dangereuse pour la santé publique. Il n'est ainsi pas étonnant que le nombre de cancérigènes concernés par cette directive aient été moins nombreux qu'initialement prévus : ça n'est pas bon pour les affaires! Exit les vapeurs de diesel auxquelles sont exposées plus de 3 millions de travailleurs européens, rien de surprenant quand on sait à quel point ce carburant est bien protégé par les industriels qui en vivent. Pire, les valeurs limites d'exposition proposées par la Commission sont beaucoup trop élevées, notamment pour le chrome hexavalent : la norme proposée est vingt-cinq fois supérieure à celle appliquée en France. Ce laxisme n'aura pas d'impact sur notre législation nationale, mais elle en aura chez

nos voisins! Nous ferons donc notre possible pour améliorer cette proposition et répondre aux attentes de l'ensemble des Européen-ne-s. Évidemment, nous regrettons qu'autant de travailleurs soient malades de leur travail, mais il est d'autant plus scandaleux que cela soit la conséquence de politiques

publiques valorisant plus les intérêts financiers des industriels que les intérêts vitaux de leurs salariés.

Autre problème rencontré, l'absence de rôle du Parlement européen dans la législation européenne concernant la radioactivité : il n'est habilité qu'à donner un avis sur le nucléaire puisque celle-ci relève de la compétence du Traité Euratom. Appelés à nous exprimer sur la contamination radioactive légale dans les denrées alimentaires et les aliments

pour bétail en cas d'accidents nucléaire, nous avons su convaincre le Parlement de demander un changement de base juridique pour enfin avoir la compétence de modifier la législation européenne en la matière. Mais les États membres se sont

assis sur notre demande et les normes édictées minimisent malheureusement les risques et aboutissent à la fixation de limites de contamination excessivement élevées. Comme si l'on cherchait à nous préparer à l'accident nucléaire tant redouté, en considérant les aliments contaminés comme étant propres à la consommation.

#### Le mercure sera progressivement éliminé

Côté mercure, la température du dossier est moins étouffante : nous avons réussi à faire avancer la législation européenne avec succès. Dès 2018, l'utilisation et le commerce

de produits contenant du mercure seront restreints, notamment dans les amalgames dentaires. Ce métal lourd étant considéré neurotoxique, néphrotoxique, immunotoxique, génotoxique et perturbateur endocrinien, il était urgent d'aligner le droit européen sur la Convention internationale de Minamata, du nom de la catastrophe japonaise qui avait révélé la dangerosité du mercure. En dentisterie. le recours à l'amalgame dentaire au mercure sera interdit pour les enfants de moins de 15 ans et les femmes enceintes ou allaitantes car ce produit toxique est particulièrement nocif pour le fœtus et les ieunes enfants. Le règlement permettra aussi d'interdire l'importation du mercure destiné à l'extraction minière artisanale, mais aussi l'interdiction progressive de l'exportation, de l'importation et de la

fabrication de plusieurs produits en contenant. Ainsi, les lampes fluorescentes, les piles, les pesticides, les biocides, les antiseptiques et bien évidemment les thermomètres contenant du mercure seront progressivement interdits. Il était plus que temps!



## Nos poumons valent plus que leurs profits!

APRÈS UNE PÉTITION

SOUTENUE PAR PLUS DE

**CAMPAGNE VIGOUREUSE** 

150 000 PERSONNES ET UNE

AU PARLEMENT EUROPÉEN.

**NOUS AVONS OBTENU UNE** 

COMMISSION D'ENQUÊTE

La pollution de l'air est malheureusement devenue un marronnier de l'actualité des grandes villes et nous ne pouvons nous résigner à vivre avec des pics de pollution atmosphérique qui se font de plus en plus nombreux, à moins d'accepter comme une fatalité les asthmes, allergies, maladies cardiaques et cancers du poumon qui en découlent. La pollution de l'air devient préoccupante au point que de nombreux citadins fuient les villes dès leur premier enfant venu au monde. Le coût de cette pollution est immense sur le plan humain : 400 000 morts prématurées chaque année en Europe. Mais c'est aussi un gouffre financier, puisque la pollution atmosphérique coûte chaque année environ 766 milliards d'euros à l'Union européenne.

Alors que la France compte déjà une voiture pour deux habitants, il ne convient pas seulement de réduire le nombre de véhicules sur les routes en favorisant la mobilité douce et en sanctionnant les pollueurs. Évidemment, il faut revoir l'urbanisation et le partage de la route entre tous les usagers.

# L'industrie automobile a trop longtemps bénéficié d'une impunité totale

Mais nous devons aussi nous attaquer aux cadeaux faits à l'industrie automobile, notamment les incitations fiscales en faveur du diesel, au nom de la sacro-sainte croissance et du chantage à l'emploi. Et ce d'autant plus que certains constructeurs ont triché dans les tests d'émissions polluantes des voitures, pourtant censés simuler les conditions réelles. Il aura fallu que le scandale du dieselgate soit révélé

aux États-Unis pour que nous découvrions la plus grande escroquerie industrielle du XXI<sup>ème</sup> siècle : l'industrie automobile a sciemment triché grâce à des logiciels qui diminuent artificiellement les émissions polluantes générées lors des tests d'homologation. Face à une telle supercherie on comprend aisément que les seuils de

pollution aient été dépassés si régulièrement. Après une pétition soutenue par plus de 150 000 personnes et une campagne vigoureuse au Parlement européen, nous avons obtenu une commission d'enquête.

# 9 véhicules diesel sur 10 dépasseraient les seuils autorisés d'oxyde d'azote (NOx) en Europe

Alors que beaucoup pensaient que c'était peine perdue - tant le lobby automobile pèse à Bruxelles - l'optimisme et la volonté ont finalement payé! Suite à de nombreuses auditions et au travail des ONG, les révélations n'ont eu de cesse de pleuvoir : de scandale industriel et environnemental, le dieselgate se transforme en scandale démocratique, révélant la mainmise du lobby automobile sur les tests européens en matière de pollution. Ainsi 9 véhicules diesel sur 10 dépasseraient les seuils autorisés d'oxyde d'azote (NOx) en Europe, exposant environ 40 millions de citoyens européens à un air



pollué et dangereux, contenant notamment des taux élevés de particules fines mais aussi de dioxyde d'azote, reconnus gravement nocifs pour la santé.

#### Il est important de tirer toutes les leçons du scandale et d'agir vite

Forts de cet éclairage médiatique, nous nous sommes attelés à la nécessaire réforme du système ayant permis de tels abus. La révision du cadre de l'homologation des véhicules en Europe est en effet une opportunité historique de mettre un terme aux conflits d'intérêts entre les États et les constructeurs automobiles mais aussi à une situation scan-

daleuse pour les consommateurs. En effet, alors qu'aux États-Unis les 482 000 voitures incriminées ont été rappelées par le constructeur, qui a par ailleurs versé plus de 21 milliards de dollars en amendes et indemnisations, rien de tout ça n'a eu lieu en Europe. Si notre demande d'instituer une autorité européenne contrôlant les

homologations des véhicules et évitant aux États-membres d'être juges et parties n'a pas trouvé de majorité lors du vote de l'ensemble du Parlement, elle nous a permis d'obtenir des avancées importantes pour réformer le cadre général de l'homologation. La position du Parlement est sans équivoque : 20% des nouveaux véhicules mis sur le marché devront être testés par chaque capitale européenne tous les ans ; si une fraude est détectée. la Commission européenne pourra retirer la capacité d'homologation à l'autorité concernée et sanctionner le constructeur responsable de la fraude d'une amende de 30 000 euros par véhicule. Le Parlement européen a aussi soutenu le fait que les tests d'émission de gaz polluants ne soient plus réalisés en laboratoire mais dans des conditions réelles, comme le préconisait la Commission européenne. Il nous faut désormais faire entendre raison aux États membres - qui ont défendu le statu quo au sein du Conseil - pour que cette réforme entre enfin en vigueur. •

# HARO SUR LES POLLUTIONS

# Ne laissons plus l'industrie chimique nous rendre malade!

#### L'encadrement des perturbateurs endocriniens doit aller plus loin

Des critères de définition des perturbateurs endocriniens ont finalement été adoptés le 4 juillet 2017. Longtemps attendue, toujours débattue, la proposition de la Commission européenne sur les perturbateurs endocriniens (substances chimiques perturbant le système hormonal) ne satisfait finalement personne. Et pourtant, ils sont partout et touchent même les plus jeunes, comme l'a démontré une étude réalisée par 60 millions de consommateurs : des traces de dizaines de perturbateurs endocriniens comme le bisphénol A, des phtalates, ou encore le glyphosate se retrouvent dans les urines ou les cheveux d'enfants de 10 à 15 ans. Ces substances toxiques se retrouvent dans les pesticides, les plastiques, les cosmétiques ou encore les peintures. Il aura fallu que la Suède porte plainte en juillet 2014 contre l'inaction de la Commission européenne pour que le dossier soit relancé. C'est la première fois, depuis dix ans. que la Commission est condam-

née après un « recours en carence » introduit par un État membre auprès du Tribunal de l'Union européenne. Las, malgré la mobilisation des associations et les avertissements de dizaines de milliers de médecins dénonçant les non-sens du projet porté par la Commission, les intérêts des grands acteurs économiques européens ont été privilégiés au détriment de la santé des citovens. Les maigres avancées obtenues, tel l'engagement de revoir les directives sur les iouets, de mener une grande recherche sur les effets de ces perturbateurs ou d'évaluer l'efficience des critères adoptés ne doivent pas nous satisfaire. L'acceptation des dérogations sur les pesticides offre à l'industrie la possibilité de continuer à vendre des produits cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques. L'urgence est à l'encadrement de ces substances qui n'ont de cesse de se disséminer partout, au détriment de la santé humaine mais aussi de l'environnement.

#### Toute la lumière doit être faite sur la toxicité du glyphosate

La bataille des écologistes contre les produits toxiques qui devraient être retirés du marché est soutenue activement par la société civile et les citoyens européens. Preuve en est, l'Initiative Citoyenne Européenne qui a été lancée cette année et qui a dépassé le million de signatures nécessaires pour demander à la Commission européenne d'interdire le glyphosate, la substance active de l'herbicide le plus vendu au

#### NOUS AVONS EXIGÉ LA TRANSPARENCE DES ÉTUDES QUI ONT MENÉ À LA POSITION LAXISTE DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

monde: le Round Up de Monsanto. Cette demande est d'autant plus justifiée et urgente que le glyphosate doit recevoir cette année une nouvelle autorisation des autorités européennes pour être commercialisé 10 ans de plus. Malheureusement l'Agence européenne de sécurité alimentaire (EFSA)

ne considère pas que le glyphosate porte atteinte à la santé humaine, alors même que le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC, affilié à l'Organisation Mondiale de la Santé) le reconnaît comme étant potentiellement cancérogène. Nos craintes sont pourtant justifiées comme en témoignent les Monsanto Papers, ces documents confidentiels qui ont fuité et ont démontré que Monsanto cherchait à cacher les effets mutagènes de son produit phare tout en employant des méthodes douteuses pour discréditer les scientifiques les plus critiques. Face à l'opacité des études de l'EFSA, nous avons exigé la transparence des études qui ont mené à la position laxiste des institutions européennes. Mais nous n'avons eu qu'un accès partiel à ces études puisque celles réalisées par les industriels sont protégées du sceau de la propriété intellectuelle. Après un bras de fer institutionnel pour les obtenir, nous avons finalement décidé de porter plainte auprès de la Cour de Justice de l'Union européenne, en espé-

rant que la bataille judiciaire nous donne raison et révèle d'éventuels manquements à la rigueur et à l'intégrité scientifique. Nous avions aussi invité les députés européens et le Président de la Commission européenne à tester leur concentration de glyphosate dans leurs urines, un succès médiatique qui aura permis de montrer que nous étions toutes et tous contaminés.

En attendant que nos institutions nous protègent enfin, nous vous invitons à tout faire pour éviter votre exposition aux perturbateurs endocriniens, surtout pour les femmes enceintes et les enfants : consommer moins d'aliments transformés, manger bio, bannir les récipients en plastique, sélectionner rigoureusement les cosmétiques, utiliser des produits ménagers naturels... car le changement passe aussi par nos pratiques de consommateurs. •



de réduction des pesticides.

## POUR LA JUSTICE SOCIALE

Parce que la cohésion sociale et la justice sont menacées, nous voulons une Europe du mieux disant social pour un meilleur partage des richesses, un renforcement des services publics et la convergence vers le haut des normes sociales et environnementales.

# Pour une Europe qui protège nos droits sociaux!

En mars 2017, la Commission européenne a présenté son socle européen des droits sociaux, un ensemble de principes et de droits visant à promouvoir des marchés du travail et des systèmes sociaux plus équitables et efficaces en Europe. Plusieurs points positifs soutenus par les écologistes vont bientôt voir le jour, tel qu'un congé de paternité de dix jours, une période de cing jours par an pour pouvoir s'occuper d'une personne malade dans son entourage et un congé parental de quatre mois non transférable. Nous aurions aussi souhaité que soient proposées des mesures concrètes sur un revenu minimum adéquat. l'accès aux logements sociaux ou bien l'égalité entre les genres et considérons donc qu'il y a un manque certain d'ambition pour renforcer l'image protectrice de l'UE auprès des Européens.

#### Le dumping social est un fléau qui empoisonne le projet européen

Encore aujourd'hui, le débat public sur l'Europe sociale est centré sur le dumping social et la directive concernant les travailleurs détachés, sur laquelle on peut entendre tout et surtout n'importe quoi. Mais n'oublions pas qu'elle vise avant tout à protéger les travailleurs

européens, sans discrimination de nationalité, pour qu'ils conservent les droits sociaux de leur pays

d'origine. Ainsi, pour des Français détaché-e-s dans un autre pays de l'UE c'est une sécurité : ils sont couverts par la sécurité sociale comme s'ils travaillaient en France. Et surtout, rappelons-nous que cette directive, qui date de 1996, n'était donc pas logiquement adaptée à l'élargissement de l'Union européenne à l'Est. Évidemment, il faut l'améliorer face aux fraudes impunies d'entreprises véreuses, avant notamment recours à des sociétés « boîtes aux lettres » (se domiciliant dans un pays à système social moins coûteux). Pour lutter contre le dumping social des entreprises



contournant les règles européennes, nous proposons des solutions aussi simples qu'efficaces : créer un Europol social, véritable réseau européen d'inspecteurs du travail capables de traquer et poursuivre les entreprises en infraction. Nous demandons aussi que soit établie une liste noire des entreprises frauduleuses, pour leur interdire de bénéficier d'aides publiques, de répondre à des appels d'offre publics, mais surtout d'avoir recours aux travailleurs détachés pendant une durée limitée. Avec de telles mesures, la situation actuelle serait bien différente. Une première légère révision en 2014 a déià permis de mettre les donneurs d'ordre et les sous-traitants sur un pied d'égalité face à la loi : désormais les donneurs d'ordre seront aussi responsables des fraudes constatées. Il faut désormais aller plus

loin, notamment en DÉSORMAIS LES DONNEURS limitant la durée du détachement pour éviter les abus, mais les négociations à ce suiet s'avèrent

> compliquées. Surtout, il faut impérativement lutter contre le travail non-déclaré. représentant environ 18% du PIB européen, et ce d'autant plus qu'il est bien trop fréquent dans les secteurs qui présentent des risques en matière de santé et de sécurité.

#### L'égalité femme-homme doit devenir une priorité

Sur le front de l'égalité femme-homme, il y a encore beaucoup à faire : les Européennes continuent de gagner en moyenne 16,4% de moins que les hommes, et leurs retraites sont en movenne 39% inférieures. Par ailleurs. les États-membres de l'UE continuent de bloquer la directive adoptée en 2013 par le Parlement européen sur la représentation des femmes au sein des Conseils d'administration. Celle-ci prévoit de porter à 40% le pourcentage de femmes en leur sein dès 2018 pour les entreprises publiques, et 2020 pour les grandes entreprises cotées en bourse. Actuellement, elles ne sont que 14% à y siéger contre 12% en 2010 : à ce rythme il faudrait plus de 40 ans pour atteindre la parité! Sans mesures politiques incitatrices, y compris en termes de quotas, il est évident que la notion d'égalité restera théorique. Sans compter que l'impact de la législation n'est jamais immédiat. Rappelons que les Françaises ont dû attendre plus d'un siècle et demi après la Déclaration universelle des droits de l'homme pour que le droit de vote leur soit reconnu.

Côté jeunesse, la Commission européenne fait mieux en apportant de l'argent frais à la Garantie Jeunesse via l'initiative pour l'emploi des jeunes en 2015 - qui prévoit d'offrir un emploi, une formation, un stage ou un apprentissage à tous les moins de 25 ans (dans les régions où le chômage touche plus de 25% d'entre eux), au plus tard 4 mois après la perte d'un emploi ou la fin des études. Nous regrettons néanmoins que cette garantie ne soit qu'un palliatif au manque de volonté des États membres à s'attaquer vigoureusement au mal qui afflige la jeunesse européenne : l'austérité. O

EUROPE ÉCOLOGIE AU PARLEMENT EUROPÉEN 2014-2019 / BILAN À MI-MANDAT

D'ORDRE SERONT AUSSI

**RESPONSABLES DES** 

FRAUDES CONSTATÉES

## **POUR LA JUSTICE SOCIALE**

# L'évasion fiscale empêche le financement de la transition écologique : arrêtons-la!

Au-delà des discours, la lutte contre l'évasion fiscale n'est malheureusement pas une priorité pour les États membres de l'UE. Elle permettrait pourtant de récupérer des milliards d'euros qui échappent chaque année à nos finances, nous privant ainsi de ressources indispensables pour investir et mettre fin aux politiques d'austérité. À l'échelle de la France, l'évasion fiscale représente 60 à 80 milliards d'euros de manque à gagner: c'est plus que le déficit du pays en 2016, et 100 fois le montant des fraudes aux aides sociales! Au niveau européen, elle est évaluée à 1000 milliards d'euros par an, un chiffre qui reflète tant l'évasion fiscale que le recours au paradis fiscaux ou la planification fiscale agressive des grandes entreprises.

La lutte contre l'évasion fiscale permettra de financer la transition écologique

Des chiffres qui ont de quoi faire bondir. Surtout quand on en connaît les principaux bénéficiaires. Ce sont avant tout les grandes multinationales qui profitent des dispositions fiscales dans le but de réduire au maximum leur imposition. Les lanceurs d'alerte et journalistes des LuxLeaks avaient ainsi révélé que près de 350 multinationales bénéficiaient d'un taux d'imposition proche de

0% au Luxembourg, grâce à la conclusion d'accords fiscaux extrêmement complaisants. Un privilège réservé à quelques-uns, au détriment de tous les autres.

Des LuxLeaks aux PanamaPapers en passant par les SwissLeaks et les Malta Files, les révélations concernant l'évasion et la fraude fiscales des particuliers et des entreprises se sont mul-

À L'ÉCHELLE DE LA FRANCE.

L'ÉVASION FISCALE

REPRÉSENTE 60 À 80

DE MANQUE À GAGNER

**MILLIARDS D'EUROS** 

tipliées ces dernières années. Pendant ce temps, la plupart des États membres ont continué comme si de rien n'était, igno-

rant volontairement le problème et poursuivant inlassablement leur réduction des déficits publics, quitte à saborder l'État providence.

Heureusement, les commissions parlementaires spéciales et d'enquête réclamées (et obtenues) par les écologistes sur ces scandales ont permis de créer un électrochoc institutionnel, poussant la Commission à accélérer son calendrier de réforme fiscale et forçant les autres groupes politiques à finalement accepter certains changements que nous réclamions depuis longtemps. C'est ainsi que la proposition d'harmonisation fiscale pour l'impôt sur les

sociétés a pu être remise sur la table, que la directive contre le blanchiment d'argent a pu être révisée plus rapidement et que la directive sur la publication d'informations pays par pays pour les multinationales est en cours d'adoption. Le but de cette dernière est d'obliger les grandes entreprises à dévoiler le détail de leurs activités dans chaque pays (chiffre d'affaires, bénéfices et impôts payés) afin de pouvoir vérifier

> que les entreprises paient leurs impôts là où a effectivement lieu leur activité. Malheureusement. comme trop souvent,

les conservateurs et libéraux du Parlement européen ont considérablement affaibli l'efficacité de cette réforme en y ajoutant une clause permettant aux multinationales de ne pas publier ces informations - pourtant très basiques ! - dans le cas où elles seraient « commercialement sensibles »... Encore une fois, les prétendus « secrets d'affaires » empêchent une transparence accrue, pourtant indispensable pour éviter les montages fiscaux frauduleux.

#### Un parquet européen pour lutter contre les crimes **financiers**

Parmi les victoires des écologistes, l'on peut citer la création d'un Parquet européen pour lutter contre les fraudes au budget européen. Ce nouvel organe permettra de lutter plus efficacement contre les fraudes transfrontalières telles que celles relatives aux grands projets de construction cofinancés par l'UE. Une mission loin d'être anecdotique puisque les pertes liées à la fraude aux fonds européens sont estimées à 500 millions d'euros chaque année (une part importante étant des fraudes à la TVA). C'est un pas important vers une véritable Europe de la justice mais il conviendra de le doter de suffisamment de ressources pour qu'il puisse remplir efficacement ses missions: nous y veillerons.



au Parlement européer

# Héros ordinaires de nos démocraties, les lanceurs d'alerte doivent être protégés !

L'INTÉRÊT PUBLIC AU NIVEAU

EUROPÉEN



Qui saurait que le Médiator est dangereux, comment s'organise l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent, la disparition des sommes dont sont ainsi privés les budgets publics, qui

se serait préoccupé des agissement de casques bleus en Centrafrique, des dangers des produits chimiques utilisés dans les produits d'entretien ou des méthodes d'espionnage de la NSA s'il n'y avait eu

Antoine Deltour, Edouard Perrin, Stéphanie Gibaud, Irène Frachon, Edouard Snowden, André Cicolella ou encore Anders Kompass pour prendre le risque de révéler ces informations?

# Les lanceurs d'alerte se tairont si nous ne les protégeons pas

Parce qu'ils mettent en danger leur vie professionnelle et privée pour protéger l'intérêt général, parce que leurs révélations participent au perfectionnement des lois et à l'information des citoyennes et citoyens, les lanceurs d'alerte doivent bénéficier d'une protection juridique. Malheureusement, dans l'Union européenne, cette protection est insuffisante et fragmentée.

Certains États, peu nombreux, ont mis en place des lois ambitieuses quand d'autres ne disposent encore d'aucune législation, créant ainsi des situations d'insécurité juridique et de discrimination au sein de l'UE.

Par ailleurs, aucun texte ne reconnaît l'importance de protéger l'intérêt public au niveau européen et non seulement au niveau national. Pourtant, sans l'introduction fondamentale de la notion d'intérêt général européen dans le droit, comment protéger Antoine Deltour, lui qui a révélé que les agissements d'un État membre, au profit de son économie, mettaient à mal la solidarité et les services publics dans toute l'Union ?

À rebours de l'évolution de nos sociétés, où la demande de transparence est sans cesse plus grande, la Commission européenne a récemment donné la priorité à une protection renforcée des secrets d'affaire en proposant en 2014 une directive pour harmoniser leur protection au niveau européen. Après s'être battus contre ce texte dangereux et inutile du point de vue de l'innovation des entreprises et avoir été le seul groupe politique à s'y opposer au Parlement européen, les écologistes se sont lancés dans la bataille pour la liberté d'information et d'expression en en prenant l'initiative de rédiger une proposition de directive pour protéger les lanceurs d'alerte dans toute l'Union européenne.

# Une proposition de directive européenne initiée par les écologistes

Cette démarche, visant à inciter la Commission européenne à agir, à rééquilibrer la législation européenne afin que la confidentialité de certaines données au sein des entreprises ne

puissent en aucun cas participer à la dis-AUCUN TEXTE NE RECONNAÎT simulation d'informations d'intérêt public, a L'IMPORTANCE DE PROTÉGER déjà porté ses fruits.

> Notre texte propose une protection large et solide des lanceurs d'alerte, quel que

soit leur secteur d'activité, qu'ils travaillent dans le public ou le privé. Il se concentre sur la qualité de l'information révélée et non sur l'intention du lanceur d'alerte, ne faisant donc pas peser sur ce dernier la charge de démontrer qu'il a agi dans l'intérêt général. Enfin, il permet la révélation de tout type d'information d'intérêt public, qu'il soit question d'activités légales ou non et que les informations soient, ou non, protégées par le secret des affaires.

Suite à la présentation de notre projet, la Commission a lancé une consultation publique et s'est engagée à faire une proposition législative d'ici fin 2017! De son côté, le Parlement européen s'est aussi emparé du sujet et a prévu de voter un rapport sur la protection des lanceurs d'alerte dans l'UE en octobre.



## UN MODÈLE DE TRANSITION SOLIDAIRE

La conversion écologique de l'Europe est la seule solution réaliste à un modèle de croissance à crédit qui surexploite les ressources naturelles et humaines. Elle passe par une mutation progressive et négociée de nos manières de produire, de consommer, de vivre et de travailler.

CE N'EST PAS PARCE

**OU'UNE TECHNIQUE EST** 

DISPONIBLE OU'IL FAUT

L'UTILISER AVEUGLÉMENT

# Si nous sommes ce que nous mangeons, évitons d'en devenir malades!

La Politique Agricole Commune (PAC) est l'un des éléments fondateurs de l'Union européenne. Elle répond principalement aux enjeux de sécurité alimentaire, délaissant malheureusement la souveraineté alimentaire. La PAC vise à harmoniser les pratiques au sein de l'UE: pour le pire quand l'agro-industrie tire les ficelles, et pour le meilleur quand les écologistes parviennent à influencer les négociations.

Face au clonage, aux OGM,

#### aux pesticides : l'agriculture biologique, vite!

En 2015, nous étions parvenus à convaincre le Parlement européen de rejeter la proposition de la Commission européenne qui voulait faciliter le clonage et la vente de produits issus de leur descendance. Opposés au brevetage du vivant qu'implique une

telle méthode, nous ne pouvons pas plus accepter une telle fuite en avant qui vise à faire disparaître l'élevage traditionnel sous la pression du productivisme. Ce n'est pas parce qu'une technique est disponible qu'il faut l'utili-

ser aveuglément et c'est le message que nous avons envoyé à la Commission comme aux États membres. Nous ne sommes pas en reste sur la question de la préservation du vivant et notamment de la condition animale puisque nous travaillons activement pour obtenir une commission d'enquête parlementaire européenne afin que soient enfin appliquées les normes communes encadrant les conditions de transport des animaux vivants.

Sur les OGM, nous continuons à nous opposer vigoureusement, avec un certain succès même si la Commission a voulu revoir la procédure d'autorisation en proposant de renationaliser les règles

encadrant l'autorisation de l'utilisation d'OGM, proposition à laquelle le Parlement s'est opposé. Mais la situation actuelle arrange bien les États qui se déchargent de leur responsabilité sur la Commission, contrainte par les règles de l'OMC de proposer de nouveaux OGM à l'importation et à la culture. Pour nous, le principe de précaution appelle à toute la prudence nécessaire, d'autant plus que les OGM ne connaissent pas de frontières.

C'est aussi sur le front des pesticides que nous avons gagné des batailles, notamment contre les néonicotinoïdes qui affectent particulièrement les pollinisateurs. Après avoir obtenu un moratoire sur certains d'entre eux pour les cultures à l'air libre, nous venons juste d'empêcher les conservateurs de détricoter ce qui avait été acquis. Nous avons aussi permis le maintien de dispositions visant à interdire les pesticides dans les surfaces d'intérêt écologiques, des espaces spécialement aménagés par les agri-

culteurs pour favoriser la biodiversité sur leur exploitation. Ces exemples rappellent une évidence que nous défendons au quotidien : le combat pour l'Europe est aussi une lutte quotidienne pour pérenniser une protection d'envergure européenne.

L'agriculture biologique est quant à elle l'objet de toutes les attentions et de toutes les tensions, puisque c'est le secteur connaissant la plus forte croissance en Europe. Les ventes de produits bio augmentant de 15% chaque année en France et il est important d'aider les paysans qui se lancent ou se convertissent à l'agriculture biologique, alors que celle-ci est le parent pauvre de la PAC. Nous devons générer un cadre européen cohérent capable d'empêcher les fraudes futures tout en facilitant le développement de l'agriculture biologique dans tous les pays de

l'Europe. Mais faces aux multinationales et à la grande distribution qui aimeraient assouplir les règles existantes, nous devons rester fermes dans nos convictions : la bio ne se limite pas à une agriculture industrielle sans

pesticides. Elle intègre aussi les conditions de travail équitables, des prix rémunérateurs, l'amélioration considérable du bien-être animal, l'autonomie des fermes. Notre priorité est aussi d'éviter la fuite en avant visant à pallier le manque de production européenne en important massivement depuis l'étranger des produits dont le cahier des charges est bien moins rigoureux que le nôtre. Et évidemment nous sommes en faveur de la création d'un fonds de compensation, alimenté par une taxe sur les pesticides, pour dédommager les productions bio contaminées par les produits chimiques. C'est pour cette raison que le réglement bio a été révisé, et les ministres de l'agriculture doivent encore donner leur

feu vert à l'accord trouvé : après plus de 20 mois de négociations, le nouveau texte, devrait être d'application à compter de juillet 2020.

# QUI CONNAÎT VRAIMENT LES CONSÉQUENCES DES OGM? AVEC LES VERIS UNE INFORMATION CLAIRE POUR POUVOIR DIRE NON

# Le chalutage en eau profonde torpillé par les écologistes

Côté pêche, une importante victoire pour la biodiversité sous-marine grâce à la mobilisation citoyenne exceptionnelle contre le chalutage en eau profonde, une méthode de pêche au poids ridicule dans l'éco-

nomie mais à l'impact incommensurable pour les fonds marins. Dorénavant, grâce aux écologistes, le chalutage en eaux profondes sera interdit à plus de 800 mètres de profondeur dans les eaux européennes et ramené à 400 mètres dans les zones dites «d'environnement marin vulnérable». Par ailleurs, les contrôles seront renforcés, tout comme les sanctions en cas d'infraction. Protéger les ressources halieutiques, c'est aussi permettre aux pêcheurs de continuer à avoir des perspectives d'avenir!

# Remettons l'économie à sa place, sortons de la finance folle!

Encadrer la finance folle, responsabiliser les entreprises, donner toutes ses chances à la transition écologique passe par une multitude de modifications, dont certaines peuvent paraître anodines à première vue.

# La taxe sur les transactions financières sabordée par la France

Cette année, le Parlement européen a voté un rapport très attendu visant à renforcer les droits des actionnaires dans les entreprises européennes. Les actionnaires auront dorénavant leur mot à dire sur la rémunération des directeurs et les entreprises pourront identifier plus facilement leurs actionnaires. En encourageant l'engagement des actionnaires, il dote aussi les grandes entreprises européennes de nouveaux outils pour se concentrer davantage sur leurs performances à long terme. Ces efforts de transparence permettront aux actionnaires d'exercer plus facilement leurs droits, notamment celuide participer et de voter lors des assemblées générales. En outre, les transactions potentiellement nuisibles devront être communiquées publiquement et approuvées par le biais de procédures garantissant la protection des intérêts de la société et de ses actionnaires. Une manière efficace de responsabiliser les multinationales, et un nouveau pas vers une finance responsable que nous souhaitons voir mieux régulée pour empêcher entre autres le trading à haute-fréquence.

Après plus de cing années de négociations, le combat mené par Attac depuis si longtemps pour l'instauration d'une taxe sur les transactions financières (TTF) est difficilement en voie de se concrétiser au niveau européen : dix États - dont la France, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne devraient y participer, sous la forme d'une coopération renforcée, ces pays représentant près de 90% du PIB de la zone euro. Certes, le projet original a été sévèrement raboté à coup d'exemptions ajoutées au fil des négociations : les recettes fiscales de la TTF sont dorénavant évaluées à hauteur de 22 milliards d'euros par an, soit une diminution de près de 50% par rapport aux premières estimations de la Commission européenne. Malgré tout, cette taxe de 0.1% sur les transactions en

actions et obligations et de 0,01% sur les produits dérivés constituerait une avancée notable et permettrait de dégager des ressources importantes pour financer la solidarité internationale et l'adaptation au dérèglement climatique. Malheureuse-

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE PERMETTRAIT D'ÉCONOMISER 600 MILLIARDS €/AN EN CONSOMMATION DE RESSOURCES D'ICI 2030

ment, la France bloque désormais le dossier, prétextant vouloir attendre la sortie effective du Royaume-Uni de l'Union européenne avant toute adoption.

## L'économie circulaire pour lutter contre la société du tout-jetable

En mars 2017, le Parlement européen a aussi adopté sa position sur le paquet « économie circulaire », que la Commission avait tenté d'enterrer. C'était sans compter sur notre détermination et la pression que nous avons exercé pour empêcher un tel renoncement. Pour les écologistes, cette nouvelle économie fondée sur la réduction drastique des déchets, le recyclage, la réparation et la remise à neuf des produits, représente une formidable opportunité pour créer de l'emploi non-délocalisable tout en protégeant l'environnement. Sortir du « tout-jetable » qui alimente les décharges et les incinérateurs de déchets, c'est permettre une transition vers une économie circulaire permettant d'économiser 600 milliards d'euros par an en consommation de ressources d'ici 2030 et de créer plus de 2 millions d'emplois. En fixant des objectifs contraignants aux États membres en matière de réduction des déchets, nous les encouragerons à lutter contre le suremballage et le gaspillage alimentaire. C'est pourquoi le Parlement européen a exigé que 70% des déchets municipaux soient recyclés d'ici 2030, et que 5% seulement de ces déchets municipaux puissent être mis en décharge. Par ailleurs, au moins 80% des déchets d'emballages utilisés en Europe devront pouvoir être recyclés d'ici 2030, et 10% devront être réutilisés, en généralisant par exemple l'usage des consignes, abandonnées en France depuis trop longtemps. C'est une grande avancée pour nos sociétés de considérer enfin que les déchets d'une entreprise puissent devenir les matières premières d'une autre. Dans cette logique, le Parlement s'est positionné pour la première fois pour une approche globale de la durabilité des produits en abordant toutes les étapes du cycle de vie des objets. L'adoption à une large majorité du rapport d'initiative que nous avons porté sur ce sujet montre qu'il existe aujourd'hui un consensus qui dépasse largement le périmètre écologiste. Il est en effet urgent que notre modèle industriel évolue et que les produits intègrent, dès leur conception, des critères de résistance minimale, de réparabilité et recyclage, afin de lutter efficacement contre l'obsolescence en Europe. Cette révolution n'est pas seulement indispensable d'un point de vue environnemental, elle serait bénéfique à l'ensemble de la société. O



# UN MODÈLE DE TRANSITION SOLIDAIRE

# Énergie/Climat : les belles paroles doivent maintenant faire place aux actes !

CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

DES CENTRALES NUCLÉAIRES

EST LE MEILLEUR MOYEN

DE FERMER RAPIDEMENT

La transition vers un nouveau modèle de société durable, qui prend en compte l'avenir des générations futures tout autant que la solidarité entre les générations présentes et la protection de toutes les espèces vivantes, a toujours été le principal objectif de l'écologie politique. Et au niveau énergétique cette transition est un incroyable vecteur de transformation de la société : dans le monde, en 2016, les renouvelables représentaient 10 millions d'emplois - pour un potentiel de 24 millions d'emplois d'ici à 2030 - et plus de la moitié des capacités électriques nouvelles installées. En diminuant de 20% le gaspillage énergétique, l'UE économiserait plus de 100 milliards d'euros/an, chaque ménage 1000 euros et près d'un million et demi d'emplois seraient créés dans l'efficacité énergétique!

L'étiquetage énergétique au secours du portefeuille des Européens

Face au climatoscepticisme de Trump et de Poutine. l'Union européenne doit reprendre le leadership de la négociation climatique. Et pour être crédible, l'exemplarité s'impose dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la tran-

sition énergétique, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui malgré notre bonne volonté RÉDUIRE NOTRE et notre ténacité parlementaire. La bataille législative se fait essentiellement sur le front des nouveaux objectifs énergétiques et climatiques de l'UE pour 2030 et nous intégrons les objectifs de la COP21 dans

l'ensemble des textes législatifs sur lesguels nous travaillons. Alors que les propositions avancées par la Commission manquent terriblement d'ambition pour 2030 (40% de réduction des émissions, 27% d'énergie renouvelables et d'efficacité énergétique, sans objectif contraignant au niveau des États membres), nous agissons pour la concrétisation d'ici à 2050 d'un système énergétique 100% renouvelables couplé à la neutralité climatique. C'est possible en renforçant nos ambitions à l'horizon 2030 - grâce à un objectif d'efficacité énergétique de 40% en 2030 et un objectif de 40% contraignant pour les renouvelables - mais un tel compromis n'est pas du goût de la Commission et des conservatismes nationaux.

Dans le cadre de la révision de la directive sur l'étiquetage de l'efficacité énergétique de l'électroménager, nous avons

LES SUBVENTIONS CRASSEUSES POUR INVESTIR DANS LES RENOUVELABLES. PLUS PROPRES ET BIEN PLUS ÉCONOMIQUES rendu l'étiquetage plus simple et plus facile à comprendre pour les consommateurs afin de favoriser l'équipement peu gourmand en énergie, tant pour pousser les fabricants à innover que pour réduire la facture énergétique de l'UE : cette révision devrait permettre d'économiser l'équivalent de la consommation énergétique des pays baltes. Une telle logique permet de donner toutes ses chances au scénario négaWatt basé sur les économies d'énergie, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

#### La COP21 implique un changement fondamental de notre rapport à l'énergie

C'est aussi en menant campagne contre le financement des énergies fossiles que nous parviendrons à laisser sous terre 80% des réserves estimées, le seul moyen de rester sous le seuil fatidique des 2°C supplémentaires. A l'heure actuelle pour un euro investi dans les énergies renouvelables. 4 le sont dans les fossiles, alors que les investissements dans les renouvelables créent bien plus d'emplois non-délocalisables que n'importe quel type d'énergie. L'inversion de cette ten-

> dance est déjà à l'œuvre : les financements aux énergies fossiles par les plus grandes banques mondiales ont diminué de 22 % entre 2015 et 2016 et à l'aube de la COP21 le mouvement de désinvestissement avait dépassé les 3 400 milliards de dollars d'actifs. Mais trop de projets d'infrastructures

inutiles continuent à voir le jour, tel le climaticide oléoduc Keystone XL aux États-Unis ou d'autres projets européens de gazoducs perpétuant la dépendance aux énergies fossiles.

C'est évidemment sur les nouveaux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, qui s'illustrent tant par la réforme du marché carbone que par celle du règlement sur le « partage de l'effort climatique », que les lobbies pro-fossiles sont les plus agressifs. Après avoir réussi à détricoter, la veille du vote, l'accord trouvé grâce aux écologistes sur l'exclusion du secteur cimentier de la liste des bénéficiaires de quotas gratuits (qui aurait permis d'économiser jusqu'à 20 milliards d'euros pour financer l'action climatique), ce même acharnement s'est retrouvé quelques mois plus tard lors de la négociation sur le « partage de l'effort climatique », où les égoïsmes nationaux ont sapé tout ambition, utilisant les forêts ou les surplus de crédit provenant du marché carbone pour réduire leurs objectifs de réduction...

Enfin, nous continuons à nous engager sur le terrain et dans les institutions contre le nucléaire, et surtout les réacteurs français vieillissants à la frontière de l'Allemagne, du Luxembourg et de la Belgique, à Cattenom comme à Fessenheim. Une réflexion régionale sur la meilleure façon d'encadrer de manière progressive et ordonnée la sortie du nucléaire en Europe et en France est la seule option viable : nous y travaillons. ㅇ

### L'EUROPE DES DROITS HUMAINS

**NOUS DEMANDONS UN** 

POUR LA DÉMOCRATIE"

**NOUVEAU "PACTE DE L'UNION** 

Contre l'Europe forteresse et les dérives sécuritaires, nous défendons une orientation politique nouvelle qui privilégie la tolérance contre l'exclusion, le respect des droits humains contre les discriminations, l'intérêt général contre le repli sur soi ou la concurrence sauvage.

# Fonder la démocratie sur l'état de droit et le respect des libertés individuelles : notre priorité !

Au Parlement européen, les écologistes s'engagent et font entendre la voix de personnes dont les combats représentent de véritables symboles pour les droits humains. Ainsi nous avons soutenu la nomination au Prix Sakharov pour la liberté d'expression de Can Dundar, journaliste turc exilé alors que cet affront au régime d'Erdogan dérangeait les grands groupes politiques compromis

dans l'accord migratoire avec la Turquie. Après des années de mobilisation pour

la reconnaissance et l'application des conventions internationales par l'Union, nous avons obtenu que le Parlement européen soutienne la ratification de la Convention d'Istanbul par l'UE à l'occasion de la journée internationale de la lutte contre la violence faite aux femmes.

Des progrès sabotés par la droite et l'extrême-droite

Les assauts que subissent les libertés individuelles en Europe n'épargnent pas notre hémicycle. Dans le cadre d'une résolution de février 2017 sur les priorités de l'UE à l'ONU, l'extrême-droite et une partie des eurodéputés de droite se sont mobilisés - sans succès heureusement - contre un amendement écologiste exhortant l'UE et ses États à se mobiliser contre le décret anti-avortement de Trump, le « Global gag rule », via la mise en place d'un fonds international pour financer l'accès à l'avortement légal et sûr. Ces mêmes élus tentent régulièrement

de bloquer toute dénonciation des actes du premier ministre hongrois Orban qui multiplie pourtant les attaques contre la presse et les voix discordantes, et réserve un traitement inhumain aux réfugiés.

D'ailleurs, le groupe écologiste vient d'obtenir la responsabilité du rapport sur la violation des principes et valeurs fondamentales de l'UE par le gouvernement hongrois. Nous allons proposer des mesures à prendre à l'égard de la Hongrie pour avoir limité la liberté de la presse, manqué à ses obligations de protection des droits des réfugiés et des minorités, et mené des actions à l'encontre des universités et des ONG. Nous espérons également obtenir le soutien de deux tiers des parlementaires pour demander

au Conseil d'entamer une procédure conformément à l'article 7 du Traité sur l'Union

européenne qui prévoit la possibilité pour le Conseil de suspendre certains droits d'un État s'il constate l'existence d'une violation grave et persistante des valeurs de l'UE. Mais nous ne nous satisfaisons pas de ces procédures très difficiles à enclencher dans la réalité. C'est pour cela qu'en octobre 2016, nous avons demandé à la Commission européenne de présenter un nouveau "Pacte de l'Union pour la démocratie" plus efficace et plus simple à mettre en œuvre, avec un système de suivi permanent pays par pays qui serait effectué par un panel d'experts indépendants comprenant notamment des personnes issues du milieu universitaire, de la société civile et des organisations internationales.

# La multiplication de fausses solutions au détriment des libertés fondamentales

En avril 2016, malgré notre opposition, une majorité de parlementaires a cédé aux demandes des gouvernements de l'UE en donnant le feu vert à un système PNR européen. La collection massive et la rétention des données de tous les passagers aériens n'est rien de plus qu'un placebo. Malgré des années de débat parlementaire, nous n'avons jamais obtenu la moindre preuve que cela permette d'améliorer réellement la sécurité, alors que son coût estimé à 500 millions d'euros accapare des ressources qui font cruellement défaut dans d'autres domaines tels que la police, ou les services de renseignement et de coopération entre pays européens.

Quelques mois plus tard, les trois institutions se mettaient d'accord sur une directive de lutte contre le terrorisme. Au lieu de renforcer l'indispensable coopération entre États, en rendant par exemple automatique et obligatoire l'échange d'informations concernant des infractions terroristes. le texte compile des mesures aussi inutiles que dangereuses pour nos libertés et droits fondamentaux, à l'image de dispositions visant à criminaliser le fait de voyager dans certains pays, ouvrant la voie à des arrestations abusives. Les écologistes, moteurs de la nouvelle législation européenne pour la protection des données qui doit entrer en viqueur en mai 2018, sont parvenus à éviter que le texte ne cible explicitement les outils de chiffrement et les réseaux tels que Tor, ce qui aurait compromis le droit à la vie privée des Européens. Dans le contexte actuel, les tentations des gouvernements de re-

courir à la surveillance de masse et de généraliser les mesures de l'état d'urgence sont nombreuses. Nous continuerons à nous opposer fermement à ces dérives sécuritaires, tout en proposant une approche alternative protectrice de nos libertés fondamentales et répondant aux besoins réels dans la lutte contre le terrorisme.



## L'EUROPE DES DROITS

# Pour une Europe solidaire : un accueil digne et humain des migrant-e-s !

En concluant en mars 2016, un accord avec Ankara. les États membres marquent la faillite morale de l'Europe. Les frontières de l'Union européenne sont les plus meurtrières de la planète : chaque année, près de 3 migrants sur 100 périssent en Méditerranée. Pourtant les États poursuivent la délocalisation de la gestion de leurs frontières plutôt que d'assumer leur part de solidarité et d'accueillir dans des conditions dignes les femmes, hommes et enfants qui se pressent à leurs portes. Initiés avec la Turquie, poursuivis avec la Libve, ces accords sont progressivement signés avec tout pays peu respectueux des droits fondamentaux et prêt à conclure un accord contre la promesse de quelques millions d'euros.

Les propositions de la Commission européenne pour mettre en place un système de répartition des réfugiés entre les pays de l'Union se sont successivement heurtées aux égoïsmes nationaux voire au refus net de certains gouvernements conservateurs. Parmi eux, la Hongrie qui après avoir autorisé l'armée à tirer sur les migrants, s'illustre en les plaçant désormais en détention dès leur entrée sur son sol. Face à l'échec de ces mesures ad hoc, notre groupe parlementaire est parvenu à faire adopter une position forte au Parlement européen en septembre 2016 demandant expressément l'application d'une clé de répartition contraignante pour la relocalisation des réfugiés entre tous les États européens selon leurs capacités, un nombre significativement plus élevé de places de réinstallations ainsi que la prise en compte des préférences des réfugiés d'être redirigés vers certains pays en fonction de liens déjà existants tels que des liens familiaux ou des compétences linguistiques.

#### Il est urgent de mettre en place une vraie politique européenne d'asile

Le système de Dublin, qui fixe les règles communes pour les demandes d'asile en Europe, dysfonctionne depuis des années avec un important coût humain et financier et s'est littéralement effondré avec la crise en Méditerranée. Nous ne préconisons pas le retour au « pré-Dublin » où il n'était pas clair quel État membre était responsable de l'examen d'une demande d'asile. Nous travaillons donc actuellement dans le cadre de la réforme dite « Dublin IV » présentée en 2016. Nos amendements visent à créer un nouveau système d'asile européen intégré, basé sur la solidarité et le partage des responsabilités entre les États

**NOUS DEMANDONS** 

**ET SÛRES** 

membres de l'UE sur la base de critères objectifs et contraignants. Mais les écologistes et leurs quelques alliés européens sont bien

seuls pour défendre la transformation de l'actuel Bureau européen d'appui en matière d'asile en une Agence européenne de l'asile à part entière. Par ailleurs, nous tentons d'obtenir que les États permettent une reconnaissance mutuelle des décisions d'asile positives afin que les personnes bénéficiant d'une protection jouissent du même droit de libre circulation en Europe que les citoyens européens.

#### Les acteurs de la solidarité doivent être soutenus plutôt que criminalisés

Parce que les États européens se défaussent de leur devoir de solidarité sur les associations. les citovens et les collectivités locales - comme ce fut le cas à Grande-Synthe où Damien Carême n'a pas hésité à agir face à l'inaction de la France - et parce que ces derniers se retrouvent souvent en première ligne pour répondre à la plus grave crise humanitaire que connaît l'Europe depuis des décennies, nous avons réalisé un guide à leur attention. Plusieurs fonds de l'Union européenne sont disponibles pour aider ces acteurs à accueillir les réfugiés et leur fournir des services de première nécessité (logement, nourriture, éducation...). Réfugiés et migrants les accueillir dignement grâce aux fonds européens offre un tour d'horizon des fonds disponibles et explique quelles actions sont susceptibles d'obtenir un tel soutien financier et comment y recourir en présentant différents exemples de projets déjà financés par l'Union européenne. Ces fonds ne sont évidemment pas destinés à compenser l'inaction de la

France et de ses voisins en la matière. Mais ils peuvent s'avérer utiles pour soutenir financièrement les projets d'accueil et d'inclusion sociale des migrants.

Enfin, à l'heure où nous écrivons ces lignes, les ministres européens de l'Intérieur discutent d'un nouveau plan. Ce

> plan prolongerait une politique d'externalisation vers la Libye de la réponse européenne à la crise humanitaire en Méditerranée. Il im-

**UNE FLOTTE DE SAUVETAGE COMMUNE ET L'OUVERTURE** DE VOIES D'ACCÈS LÉGALES poserait également un code de conduite

aux ONG qui organisent des opérations de secours en mer des migrants en détresse. Appeler à l'adoption d'un tel code de conduite, c'est abonder sans vergogne dans le sens de ceux qui mènent une campagne contre les sauveteurs volontaires. qu'il s'agisse de l'extrême-droite ou bien de l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes Frontex. Aux côtés d'autres élus progressistes du Parlement européen nous nous mobilisons pour que notre institution s'oppose à toute initiative dans ce sens et pour obtenir au contraire, une flotte de sauvetage européenne commune et l'ouverture de voies d'accès légales et sûres pour les réfugiés. O



Fin 2016, nous avons co-édité un guide avec la Green European Foundation afin d'informer les structures travaillant avec les réfugiés et les migrants sur les possibilités

# Pour commercer autrement, respectons les droits de tou-te-s!

TAILLÉS SUR MESURE POUR

LES MULTINATIONALES, LES

**EXORBITANT** 

ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE

LEURS DONNENT UN POUVOIR

#### Les accords de libre-échange, négociés dans la plus grande opacité, remettent en cause la réglementation existante

Qu'ont en commun les accords de libre-échange avec les États-Unis (TAFTA), le Canada (CETA) ou le Japon (JEFTA) négociés

par la Commission européenne avec l'accord des États membres ? Ils sont tous négociés dans la plus grande opacité et remettent en cause la réglementation existante en matière d'environnement et de santé, mais aussi nos protections sociales et notre souveraineté

démocratique. Taillés sur mesure pour les multinationales, ces accords leur donnent un pouvoir exorbitant, que ce soit à travers la coopération règlementaire ou les tribunaux arbitraux privés qui leur confèrent davantage de droits que les PME européennes, et surtout le pouvoir de remettre en cause les législations qui leur déplaisent. Ils n'ont pour seul but que de libérer les marchés des régulations qui entravent le principe de libre-concurrence, alors même que cette concurrence est déjà faussée par le dumping social, fiscal ou environnemental. Quand nous faisons payer à la nature et aux humains les coûts cachés du commerce, nous ne respectons pas la sacro-sainte concurrence pure et parfaite. Mais cela ne pose pas le moindre problème ni aux libéraux, ni aux conservateurs ; ni encore moins aux actionnaires des multinationales qui bénéficient en premier lieu de cette dérégulation. Et ce alors que pendant plusieurs années, avec les syndicats, les associations de consommateurs, les ONG environnementales et les mouvements citoyens, nous n'avons cessé d'alerter sur les dangers de ces accords. La Commission et les États membres n'ont à l'évidence tiré aucune leçon du Brexit, ni de la montée de l'extrême droite et des replis nationalistes en Europe, symptômes d'une population inquiète et défiante face à cette fuite en avant. Ca n'est pas faute de l'avoir signifié via une Initiative Citoyenne Européenne (ICE) demandant l'arrêt des négociations du TAF-TA, signée par 3 millions de citoyens européens... et rejetée par la Commission. Ce n'est pas faute d'avoir attaqué cette décision en justice et d'obtenir raison sur l'admissibilité de l'ICE auprès de la Cour de Justice de l'UE (CJUE). Ca n'est pas faute non plus d'avoir convaincu la Commission Emploi et affaires sociales du Parlement européen d'adopter un avis recommandant le rejet du CETA. Ce n'est pas faute enfin d'avoir essayé de convaincre le Parlement de saisir la CJUE pour incompatibilité du CETA avec les Traités européens. Malheureusement pour nos adversaires,

15 février 2017, manifestation anti-CETA devant le Parlement européen à Strasbourg, juste avant le vote sur le texte.

ces échecs successifs ne font que renforcer notre détermination.

Car déterminés, nous le sommes ! Preuve en est notre victoire pour que les entreprises utilisant des minerais dans leurs produits s'assurent enfin que leur chaîne d'approvisionnement n'ait

aucun lien avec des conflits armés ou violations des droits humains. C'est une première dans la législation européenne! Certes tout n'est pas parfait puisque seuls les importateurs sont concernés. Mais ce n'est qu'une première étape avant d'aller plus loin lors de

la prochaine révision de cette législation et imposer cette obligation à toute la chaine de valeur, de l'extracteur des minerais à l'exportateur en passant par le producteur.

#### Grâce à une meilleure traçabilité des produits, les marques pourront enfin être mises face à leurs responsabilités

Un autre dossier qui nous a beaucoup mobilisés concerne les travailleurs victimes de la mondialisation low cost. Suite au drame du Rana Plaza qui avait coûté la vie à 1 138 travailleurs du textile au Bangladesh en 2013, l'opinion publique a pu découvrir le mépris de l'industrie textile pour les petites mains du prêt à porter. Preuve en est le fait qu'à l'heure actuelle aucune des familles des victimes n'a été dédommagée. En conséquence, nous avons réussi à convaincre le Parlement européen d'appeler la Commission à proposer une législation mettant en place un devoir de vigilance obligatoire pour la chaîne d'approvisionnement du secteur vestimentaire. Grâce à une meilleure traçabilité des produits, les marques pourront enfin être mises face à leurs responsabilités et les droits des travailleurs s'en trouveront améliorés.

Pour la défense des travailleurs et de l'économie européenne, nous poussons pour que l'UE réforme son cadre juridique de façon à pouvoir contrer la concurrence déloyale en provenance de pays tiers, dont la Chine. Sous notre impulsion, le Parlement a décidé qu'il sera désormais possible de sanctionner les entreprises non-européennes pratiquant des prix anormalement bas du fait du non-respect des accords multilatéraux sur l'environnement ou des conventions telles que celles de l'Organisation Internationale du Travail. De quoi la changer la face du commerce mondial si les États membres suivent notre position!

Enfin, nous nous sommes aussi attaqués aux exportations d'armes en convaincant le Parlement d'adopter notre amendement demandant la fin des ventes d'armes à l'Arabie saoudite, principal responsable du conflit au Yémen qui a fait 86% de victimes civiles. Nous avons également exhorté les États européens à respecter leur engagement de 2008 : ne plus vendre d'armes aux pays qui menaceraient la stabilité régionale ou commettraient des violations humanitaires graves. Revoir fondamentalement les politiques commerciales nationales, européennes et mondiales représente bien un défi-clé des années à venir. •

# **EUROPE ÉCOLOGIE AU PARLEMENT EUROPÉEN** 2014-2019 / BILAN À MI-MANDAT



**梦** @PDurandOfficiel

🄰 @josebove

🏏 @yjadot

#### Réalisation:

#### Photographies (sauf mention contraire):

#### Impression:

sur papier CyclusPrint, produit via un processus respectueux de l'environnement



